

PROGRAMME DE FORMATION

Comment développer mon entreprise sur les marchés bio ?

<u>OBJECTIFS :</u>	Permettre aux porteurs de projets de s'engager ou pas sur le marché du bio.
<u>PRE-REQUIS :</u>	
<u>PUBLIC :</u>	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
<u>LIEU :</u>	Chambre d'Agriculture de l'Hérault LATTES
<u>DATES :</u>	Le jeudi 31 mars 2016
<u>RESPONSABLE STAGE :</u>	Carole FOUCRIER ☎ 04.67.20.88.53
<u>INTERVENANT :</u>	Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES :</u>	Exposé participatif - projection -exercice d'application avec corrigé.
<u>DUREE :</u>	7 heures
<u>COUT :</u>	175 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
<u>ATTESTATION :</u>	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

09h00 – 12h30 : Intervenant : Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Présentation du marché Bio français :

- La production,
- Les attentes des consommateurs,
- Les tendances actuelles.

14h00 – 17h30 : Intervenant : Jean-Pierre BLANC, consultant en stratégie commerciale

Les objectifs réalistes, en fonction du potentiel du marché et des capacités de son entreprise :

- Ciblage de marchés opportuns
- les circuits de distribution.

Faire une offre adaptée au marché Bio :

- Politique produit,
- Gammes,
- Packaging,
- Positionnement prix.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Carole FOUCRIER - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88.53 - Fax : 04.67.20.88.95 - foucier@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Comment développer mon entreprise sur les marchés bio ? »

- Merci de cocher cette case si vous souhaitez apporter votre ordinateur portable lors de la formation
- Souhaitez-vous que vos coordonnées soit diffusées aux autres participants pour profiter du covoiturage

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP) : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

prise en charge de la formation :

1.1 Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires qui cotisent au fonds de formation VIVEA auprès de la MSA:

- La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations

1.2 Pour les personnes en cours d'installation :

- Une attestation de votre Point Info installation devra être fournie à l'inscription

1.3 Pour les cotisants solidaires qui ne cotisent pas pour le fonds de formation VIVEA:

- le coût de la formation restera à votre charge

› **Pour les salariés :**

- Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

1.4 Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21

1.5 Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature